

CLUB PHILATELIQUE DE WAVRE.

BULLETIN PERIODIQUE

EDITEUR RESPONSABLE : G. OTTEN
24, RUE HAUTE
1300 WAVRE

N° 232

J A N V I E R 1 9 8 9

Bulletin mensuel ne paraissant pas en juillet et août

oo

Prochaine réunion du club : jeudi 19 janvier à partir de
19 H 30 au local habituel "Café de la Paix", place du Sablon
à Wavre.

Réalisations inter-membres (pages 5, 7 et 8) à partir de
20 H 15.

Distribution des nouveautés

Tombola gratuite et tombola payante animées par Joseph Hoeyen-
brugge et Jean Dessy.

Lots de la tombola payante

Belgique N° 918-23 Tourisme 1953	2.600 F xxx
Belgique N° 961-63 Floralies gantoises 1955	500 F xxx
Belgique N° BF 59 Belgica 82	250 F xxx
Belgique N° 2071-76 Belgica 82	250 F xxx
Belgique N° BF 58 Philanthropique 82	220 F xxx
Belgique N° 1987-90 Millénaire de Liège	205 F xxx
Belgique 100 timbres divers oblitérés	200 F
Belgique N° 2082-93 (2) Croix-Rouge	180 F xxx
Belgique N° 1999-2000 Année internationale des handicapés	100 F xxx
Ruanda-Urundi N° 28-35	700 F xx
Ruanda-Urundi N° 62-76	300 F xx
Ruanda-Urundi N° 90-91	300 F xx

COTISATIONS

oooooooooooo

Si une croix rouge figure ci-contre, cela signifie que nous
n'avons pas encore reçu votre cotisation pour 1989. Il est
encore possible de verser 300 F (200 F pour les moins de
25 ans) au compte 654-0002229-38 "Cotisations Club philaté-
lique de Wavre".

Bien merci d'avance !



Bonne Année

ASSIDUITE RECOMPENSEE

oooooooooooooooooooo

A l'issue de la réunion du mois de décembre, trente-cinq membres du club, totalisant au moins sept présences sur les dix réunions de 1988, seront les invités du club en mars prochain pour le traditionnel souper aux moules. Il s'agit de MM Delmez, Hoeyenbrugge, Jottard, Gilson, Havrenne, Dessy, Despontin, Degroodt, Eggen, Ponlot, Delwiche, Van Hoegaerden, Clusman, Jancart, Wyns, De Crem, Mercier, Fivez, Rowies, Rowies, Doyen, Bosier, Aubry, Pipart, Mawet, Verdeyen, Hanno, Cuvelier, Draguet, Corthouts, Masy, Geypens, Renzonnet et Otten ainsi que Mile Flower et Mme Jancart.

SOUPER GASTRONOMIQUE

oooooooooooooooooooo

Le 22e souper gastronomique du Club philatélique de Wavre aura lieu le samedi 28 janvier 1988 à partir de 19 heures 30 au restaurant "Le Tastevin", chaussée de Bruxelles à Wavre. Deux menus vous sont proposés au choix.

Menu N° 1

Le biscuit froid de homard au coulis de cresson

Le feuilleté de Saint Jacques aux épinards

Le dos de saumon frais au Gewurztraminer et pourpier

Les crêpes Mikado

Menu N° 2

La petite charlotte chaude au saumon fumé et son beurre de cerfeuil

Le gâteau de colvert aux deux baies

Le cul de lapereau dijonnaise et ses mousses de légumes

La tartelette chaude aux pommes et son sorbert Grand Smith

Participation : 1.200 F par personne tout compris : apéritif, "Fraises des bois", repas, vins, café, service et TVA.

Inscriptions jusqu'au lundi 23 janvier auprès de M P. Jottard
CCP 000-0795064-52 en précisant bien le menu choisi.

L E M O T D U P R E S I D E N T
oo

Comment savoir si un timbre a été regomme ?

Il s'agit d'une question simple à laquelle il n'est pas possible de répondre totalement. Certains regommages sont appliqués avec tant d'habileté qu'il faut l'oeil exercé et l'outillage de l'expert pour les déceler. Et encore ! Dans beaucoup de cas cependant, le travail a été moins soigné et un examen attentif peut trahir la supercherie.

Pour ce qui concerne les timbres dentelés, il faut garder à l'esprit que, sauf quelques rares exceptions le papier est déjà gommé lorsque s'effectue le perçage. Cela signifie que toute la surface du timbre a été gommée, jusqu'à la pointe des dents. Toutefois, observez ce qui se passe lorsque vous séparez deux timbres dentelés. L'arrachage entraîne quelques fibres de papier et également quelques particules de gomme.

Une forte loupe vous révélera alors trois choses :

- 1 - l'extrémité des dents n'est pas nette, mais effilochée.
- 2 - une infime partie de la gomme manque à l'extrême pointe d'un certain nombre de dents.
- 3 - la tranche des dents n'est évidemment pas gommée ; le toucher vous révèle que les dents ont une certaine souplesse.

Le regommage, par contre, se pratique sur le timbre déjà dentelé. A moins d'être particulièrement méticuleux, il est difficile d'éviter que la gomme ne se dépose en couche un peu plus épaisse sur la pointe des dents, qu'elle ne coule entre les dents ou même un petit peu sur le recto des timbres. En outre, cette gomme en excès agglomère les petites fibres du papier, qui ne présentent dès lors plus l'aspect d'effiloché du timbre avec gomme originale.

Il importe donc de bien examiner les bords du timbre, au recto comme au verso, avec une forte loupe, et en le présentant sous divers angles devant une source de lumière vive. De plus, le regommage rend les dents plus dures, presque piquantes. Cela peut le mieux se sentir en passant le côté du timbre sur le bout du nez.

De nombreux tripotages peuvent ainsi être éliminés, mais pas tous. Les regommeurs connaissent le truc et s'efforcent de corriger les défauts de leur ouvrage, soit en ne gommant pas l'extrémité des dents, soit en la grattant légèrement avec une lame tranchante ou en passant délicatement au papier de verre. Heureusement, l'opération laisse des traces, les bords de la dentelure devenant trop nets. Mais un examen au microscope devient pratiquement indispensable. Certains procédés qu'il est dangereux de dévoiler permettent en outre d'éviter tout dépôt entre les dents et au recto.

Devant des pratiques entreprises par de véritables professionnels de la fraude, le collectionneur moyen est assez désarmé et les experts eux-mêmes sont parfois surpris.

A U D R A P E A U B E L G E S.P.R.L.
 Prêt à porter pour hommes
 rue Haute, 24 1300 WAVRE Tél 010/22.25.12

C A F E D E L A P A I X
 Cercle d'échecs Club philatélique
 Deux salles pour réunions
 place A. Bosch, 42 1300 WAVRE Tél (010/22.34.96

Pour toutes vos assurances et prêts
 Pour votre épargne
 BRIGITTE LORGE-LADRIELLE ET MARCEL LADRIELLE
 rue du Chemin de Fer, 15 1300 WAVRE Tél 010/22.23.28
 Ouvert de 9 à 12 H & de 13 à 16 H sf samedi sur rendez-vous

EMISSIONS LUXEMBOURGEOISES
 ooooooooooooooooooooo

Le 5 décembre 1988, les postes du Grand-duché de Luxembourg ont émis leur traditionnelle série "Caritas" d'un montant total de 72 francs. Ces timbres ont pour sujets des thèmes de Noël.

En mars 1989 : série "Commemorative I" : 75e anniversaire du décès de C.M. Spoo; 125e anniversaire de la Fédération des Travailleurs du Livre; 75e anniversaire de la Croix-Rouge luxembourgeoise.

En mai 1989 : série Europa de deux valeurs; série "Commemorative II" Centenaire de l'Union interparlementaire; 40e anniversaire du Conseil de l'Europe; timbre-poste spécial pour la 3e élection du parlement européen.

En septembre 1989 : carnet de timbres-poste pour le 25e anniversaire de l'avènement de S.A.R. le grand-duc Jean; série "Histoire du Luxembourg" en trois valeurs; série touristique : 2 valeurs : Clervaux et Titelberg

En décembre : série "Caritas" 4 valeurs chapelles restaurées.

LES ETIQUETTES POSTALES
 ooooooooooooooooooooo

Lors de notre réunion du 19 janvier, Marc Wyns nous parlera des étiquettes postales apposées sur le courrier.

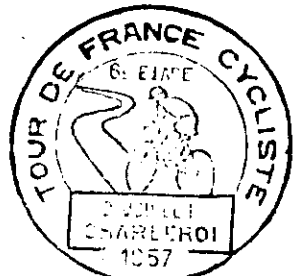
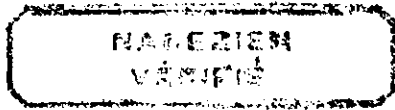
PETITS ANNONCES
 ooooooooooooooooooooo

Recherche Belgique, Congo belge, Ruanda-Urundi oblitérés : variétés de couleur, dentelure, etc.; curiosités, poste, taxe, chemins de fer, service...

S'adresser à Jean Dossy qui transmettra.

REALISATIONS INTER MEMBRES
DU JEUDI 19 JANVIER 1989

Pays	Description	Départ Adjugés à
I France	-3 circulaires - Service des Postes 22 Frimaire, an 3 - 27.OI.I819 - 4.I2.I835	I25
2 Katanga	-I L. T.P. 60 oblitéré par la marque CANCELLED (Annulé)	95
3 Belgique	-3 E.P. Emission 1915 (3 affr. diff.)	90
4	-I <u>Imprimé</u> T.P. 137 càd LONDERZEEL - Griffe NAGEZIEN/VERIFIE	85
5	-I L. T.P. 925 <u>Ambt</u> ARLON-BRUXELLES 2	70
6	-I L. T.P. 925 <u>Relais</u> GENTINNES	110
7	-I L. T.P. 1766 <u>Relais</u> CHAINEUX	110
8	-I L. T.P. 1490-1762 <u>Halte motorisée</u> MARECRET (SOSOYE) I T.P. Carnet+vignette	140
9	-I L. T.P. 482-489(2) et 490 Oblitération Bruxelles QL - A Vers Menton (AM)	95
10	-4 L. T.P. 203-302 et 401 <u>Flammes Q.-L.</u>	120
11	-I L. T.P. 401 <u>Linéaire</u> COURT-ST-ETIENNE Gde pub au verso	90
12	- I L. T.P. 401 <u>Linéaire</u> MUNO (<u>encadrée</u>) Gde pub au verso	120
13	-I L. ordinaire et I L. recomm. T.P. 64I et 696 Et. de recomm. et cachet tourist. de GEDINNE	110
14	-I <u>Imprimé</u> T.P. 1013 càd Poste Autom. I.7.57 cachet tour de France 1957 - 6e Etape- Charleroi	90
15	-I L. T.P. 854 et 1067 vers Kuwait, par Avion 2 marques de retour diff. en rouge (Arabe- Anglais) - Flamme au verso	80
16	-I C. T.P. 449 + Vignette E.D., vers Riga Ve Coupe Gordon Bennett 20 juin 1937	200
17	-I L. T.P. 962 en paire Ière Liaison aér. Bruxelles-Beyrouth - Flamme d'arrivée	225
18	-4 bord. Ch.Fer T.ch.Fer 324-326-327-329	120
19	-II L. recommandées - T.P. 847-848A-924-926 1028-1029-1067-1068-1069-1072-1074-1518- 1575-1582-1584-1586 Tous les tarifs recomm. du 15.12.52 au 30.11.77 Tableau explicatif joint	550
20	-I LA POSTE BELGE et ses diverses marques postales 1814-1914 par L. HANCIAU Edition originale avec les PLANCHES - Relié	600



L

6

14

4

11

12

HISTOIRE POSTALE

I. Tarifs postaux

Il y a plusieurs façons de " faire de l'histoire postale ". Pour l'instant, arrêtons-nous à l'étude d'une série de timbres. On peut choisir une émission ancienne : 1865, Fine Barbe, ... ou une série plus récente : Poortman, Petits Lions, Baudouin "Lunettes", Elstrom, ...

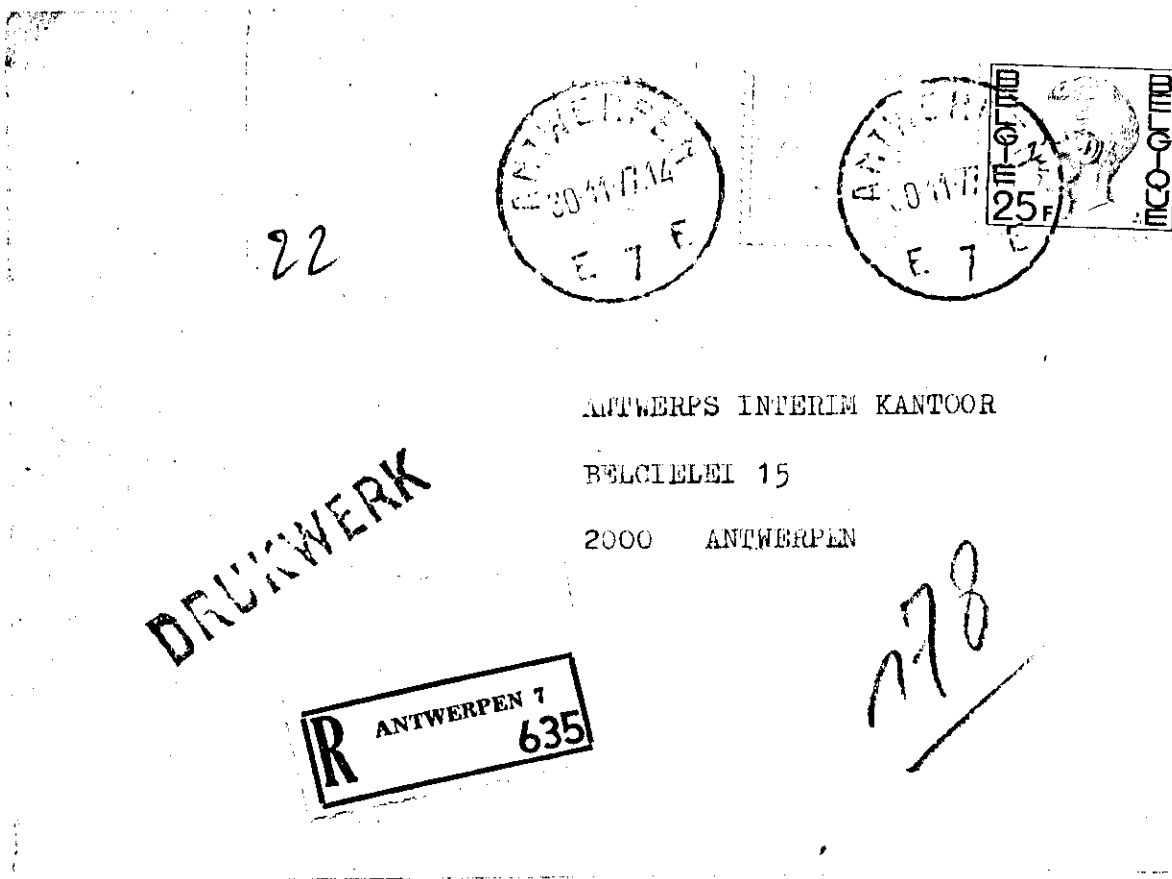
Quelques points se rapportant aux TARIFS POSTAUX .

- 1) Pendant la durée d'une émission, il peut y avoir plusieurs changements dans les tarifs. Attention !
- 2) Il est préférable de ne pas s'arrêter aux lettres; il y a également les cartes postales, les imprimés, les cartes de visite, les échantillons, les papiers d'affaires, les assurés, les reçus, les effets de commerce, les cartes-récépissés, ...
- 3) La plupart des documents précités peuvent être envoyés en ordinaire, en recommandé, en exprès, en exprès-recommandé, ... La franchise partielle peut aussi être trouvée.
- 4) Le service intérieur est agréable à explorer, mais le service international le sera aussi.
- 5) L'étude des TARIFS POSTAUX peut se faire évidemment pour l'une ou l'autre série d'un pays étranger.

Voilà, me semble-t-il, quelques points intéressants à examiner si l'on veut se lancer dans cette passionnante aventure.

à suivre ...

J. Hoeyenbrugge



Imprimé-recommandé du 30.II.1977 - Tarif en vigueur du 15.12.74 au 31.OI.80 pour l'imprimé et du 15.12.74 au 30.II.77 pour le recommandé. Voilà un " dernier jour " en ce qui concerne le tarif du recommandé.
4,50 F pour l'imprimé - 25 F droit de recommandation

N° lot	Pays	Description	Etat	Cote	Départ	adjudés à
2e 21	Belgique	2 (2e choix)	0	2200	200	
22		19		400	140	
23		258-66	xx	4000	1200	
24		292 G	0	300	120	
25		293-98	xx	1750	600	
26		386-7	xxx	390	150	
27		390-92	xx	2000	600	
28		411-18		300	80	
29		504-11		1500	500	
30		519-26		1200	350	
31		530	xxx	350	150	
32		532-37	xx	550	170	
33		737-41		525	175	
34		758-60		800	275	
35		773-80		1200	400	
36		781-84		450	160	
37		845 (2)	xxx	300	120	
38		908		150	70	
39		941-42		200	90	
40		976		200	80	
41		987-89		550	250	
42		1030		160	70	
43		1039-45		750	350	
44		1069		125	60	
45		1114-20	xx	550	175	
46		1139-46	xxx	725	340	
47		1159-62		135	60	
48		1182-87		425	180	
49		1188-90		150	70	
50		1191-97		165	75	
51		1198-1203		250	115	
52		1205-11		250	115	
53		1216-21		275	125	
54		BF 29		2500	1200	
55		BF 33		300	140	
56		BF 48		300	130	
57		Taxe 66-72		125	50	
58		Service 16-18		900	400	
59		Service 42-6		2750	1200	
60		Service 57-63		4000	1700	
3e 61	Belgique	7	0	275	80	
62		10		225	60	
63		10		225	70	
64		12		2750	500	
65		20		750	150	
66		29		2250	500	
67		132-34		850	200	
68		256A-257A		500	150	
69		341A		610	160	
70		293-98		1750	500	
71		973-78		900	250	
72		912-27		1150	300	
73		842-44		550	180	
74		823-25		450	150	
75		488-95		800	200	
76		411-28		300	100	
77		876-78	xxx	1600	640	
78		880-91		16000	6000	
79		927-29		5000	2000	
80		930-37		2500	1000	
81		938-40		1900	750	
82		946-51		7250	2900	

4 e

No Lot	Pays	Description	Etat	Cote	Départ	Adjugés à
83	France	307-8	xx	500	300	
84		310		165	100	
85		318-29		113	70	
86		330-33		300	200	
87		396		90	50	
88		891-96		400	240	
89		989-94		1000	700	
90	Belgique	381,82	xxx	3500	1170	
91		383		18500	7400	
92		946-51		7250	2600	
93		973-78		1600	550	
94		979-85		2650	900	
95		991-93		450	150	
96		998-1004		1600	535	
97		1006		2600	1000	
98		1007		3600	1400	
99		1013-18		475	160	
100		1070		2850	1050	
101		1072		500	150	
102		1073		2500	1000	
103		1114-20		750	200	
104		1133-38		800	275	
105		1163-68		700	230	
106		1176-81 (4)		3000	1000	

5 e

107	France	1053	xxx	15	45	
108		1054		18	50	
109		1055-58		55	165	
110		1059		12	35	
111		1060		16	50	
112		1061-63		12	35	
113		1064		20	60	
114		1065;1081;1091-92		13	40	
115		1088		12	35	
116		1089-90		50	150	
117		1093		14	40	
118		1094;1099;1105-06		11	35	
119		1095-98		35	105	
120		1100-04		35	105	
121		1107;1115-15A-16		10	30	
122		1114		12	35	
123		1117;1120-21		14	40	
124		1118-19		93	275	
125		1122-23		14	40	
126		1124;1139;1156		12	35	

6 e

127	France	565-56	xxx	130	390	
128		461		85	240	
129	Belgique	785	xx	1000	500	
130		Taxe 10	0	750	375	
131		Taxe 58		400	200	
132		120		100	50	
133		210		200	100	
134		465A		400	200	
135		932		50	25	
136		1034		100	50	
137		Taxe 4		60	30	
138		Taxe 11		250	125	
139		Taxe 60	xxx	100	50	
140		Taxe 63		140	70	
141		Taxe 63	0	120	50	
142	Grèce	1416-18	xxx	8	25	
143		1343-48		25	75	